

LA FORMATION DU DÉFIBRILLATEUR A COMMENCÉ

Alexandra Geley en charge de la formation nous explique les premiers gestes à faire et les actions à effectuer devant une personne accidentée ou en état de détresse.

Alexandra commence sa Formation en commençant par les premiers gestes à effectuer quand on est face à une situation de détresse envers une ou plusieurs personnes. La vie de toute personne peut, un jour ou l'autre, être menacée par un accident ou une maladie brutale ou être témoin d'une situation de détresse et chacun d'entre nous peut donc être le premier maillon de la chaîne de secours et de soins.



Présentation de la Formation
par Alexandra



Premièrement appeler les secours ou
faire appeler les secours en faisant le
112 ou le 15
Présentation d'une mise en sécurité



La première manipulation à
faire devant une personne en
état de détresse à savoir si
elle respire encore.



Présentation du défibrillateur



Commencer dès que possible une réanimation cardiopulmonaire, en alternant insufflations (par bouche-à-bouche ou bouche à nez) et massage cardiaque au rythme de 30 compressions thoraciques pour 2 insufflations.



Pratiquer une défibrillation si nécessaire dès qu'un défibrillateur est disponible



M. Thiou refait les gestes de massage cardiaque

Quelques chiffres qui expliquent l'intérêt d'une prise en charge rapide

Il est clairement établi que **plus vite la victime est prise en charge plus on augmente les chances de survie**. Des formations expliquant les gestes à pratiquer permettent d'agir plus vite et favorise un bon fonctionnement de la chaîne de survie.

Chiffres de survie d'une personne victime d'un arrêt cardiaque si :

- une défibrillation est entreprise au-delà de 12 minutes après l'arrêt cardiaque sans réanimation cardiopulmonaire en attendant : 2 % de chances de survie ;
- une défibrillation est entreprise au-delà de 12 minutes après l'arrêt cardiaque avec une réanimation cardiopulmonaire précoce avant la défibrillation : 8 % de survie ;
- une défibrillation est entreprise précocement entre 4 et 8 minutes après l'arrêt cardiaque avec une réanimation cardiopulmonaire précoce avant la défibrillation : 20 % de survie ;
- une défibrillation est entreprise précocement entre 4 et 8 minutes après l'arrêt cardiaque, avec une réanimation cardiopulmonaire précoce avant la défibrillation et des soins de réanimation spécialisés pratiqués par le corps médical dans les 20 minutes qui suivent l'accident cardiaque : environ 40 % de survie.